

## « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mc 12, 17)

L'été, cette année, commence par des élections importantes qui vont marquer la vie politique de notre pays pour les deux années à venir au moins. Le temps où les curés donnaient des consignes de vote est révolu et heureusement, mais il est bon de nous rappeler que si la laïcité existe dans notre société occidentale « *post-chrétienne* », c'est grâce entre autres à cette parole de Jésus : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mc 12, 17). César, c'est-à-dire le monde politique, ceux qui nous gouvernent ont leur responsabilité. Du temps des rois, en France, le pouvoir était considéré comme étant de droit divin. De ce fait, il fallait lui obéir comme on obéissait à Dieu. Aujourd'hui où la référence à Dieu n'est pas inscrite dans la Constitution, le pouvoir émane de la décision du peuple français qui seul est souverain. C'est pour cela que nous avons le droit (et le devoir) de vote.

Mais comme le pouvoir n'est plus lié à une autorité divine, dans quelle mesure faut-il encore lui obéir ? Saint Paul nous dit dans sa lettre aux Romains : « *Que chacun soit soumis aux autorités supérieures, car il n'y a d'autorité qu'en dépendance de Dieu, et celles qui existent sont établies sous la dépendance de Dieu* » (Rm 13, 1). C'est donc dans la foi que nous reconnaissons que celles-ci leur sont confiées par la Providence, quels que soient les moyens qui permettent à ces partis et ces personnes d'accéder au pouvoir. Aussi, une fois que nous aurons voté en conscience, en essayant de choisir le moindre mal au regard de notre foi chrétienne (respect de la vie, de l'homme comme de la création, accueil de l'étranger, soin du plus petit et du plus pauvre, respect de chacun, quelle que soit son origine, sa classe sociale, sa religion, etc.), nous aurons toujours à servir notre prochain comme notre cité ou notre pays ; nous obéirons au pouvoir politique quel qu'il soit, même si nous n'avons pas voté pour ses couleurs. Par contre, si une de ses décisions va à l'encontre de notre conscience, nous avons à désobéir à celle-ci (et non à l'autorité en général). En effet l'enseignement de l'Église nous dit que « *le refus d'obéissance aux autorités civiles, lorsque leurs exigences sont contraires à celles de la conscience droite, trouve sa justification dans la distinction entre le service de Dieu et le service de la communauté politique (\*)* ».

La dramatisation des clivages, les exagérations dans les prises de paroles comme dans les positionnements ne doivent pas nous dévier de notre responsabilité personnelle. Quel que soit le camp politique qui sortira vainqueur, notre quotidien demeurera pour l'essentiel le même : L'attention à notre prochain, la fidélité à la Parole de Dieu, l'écoute de l'Esprit qui à chaque instant inspire celui qui se laisse conduire dans la confiance, la mise en œuvre de notre « *devoir d'état* », la recherche du bien commun et de la justice. Notre boussole comme chrétien demeure l'Évangile. Ne nous laissons pas embarquer par les angoisses de la tempête. Le Seigneur est là, il nous l'a promis : « *Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 20). Si nous demeurons fermes en sa présence, rien ne pourra nous ébranler comme nous l'enseigne Jésus : « *Ainsi, celui qui entend les paroles que je dis là et les met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a construit sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, les vents ont soufflé et se sont abattus sur cette maison ; la maison ne s'est pas écroulée, car elle était fondée sur le roc* » (Mt 7, 24-25). Notre monde a besoin de chrétiens confiants, non d'hommes et de femmes qui cèdent aux sirènes de la peur et de la panique. Les tribulations font partie de la vie, et particulièrement de la vie à la suite du Christ. Cela est vrai depuis les débuts de l'Église et cela se vérifiera jusqu'au retour du Christ. Saint Paul nous y exhorte. « *Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, soyez inébranlables, prenez une part toujours plus active à l'œuvre du Seigneur, car vous savez que, dans le Seigneur, la peine que vous vous donnez n'est pas perdue* » (1 Co 15, 58). Conscience et confiance !  
Bon été et bon repos.

Père Édouard de Laportalière

(\*) Catéchisme de l'Église catholique, n°2242.

**Éditorial des mois de juillet-août 2024 de « Nos Clochers Réunis »**